

CCB

N°1

Janvier 2010

Info

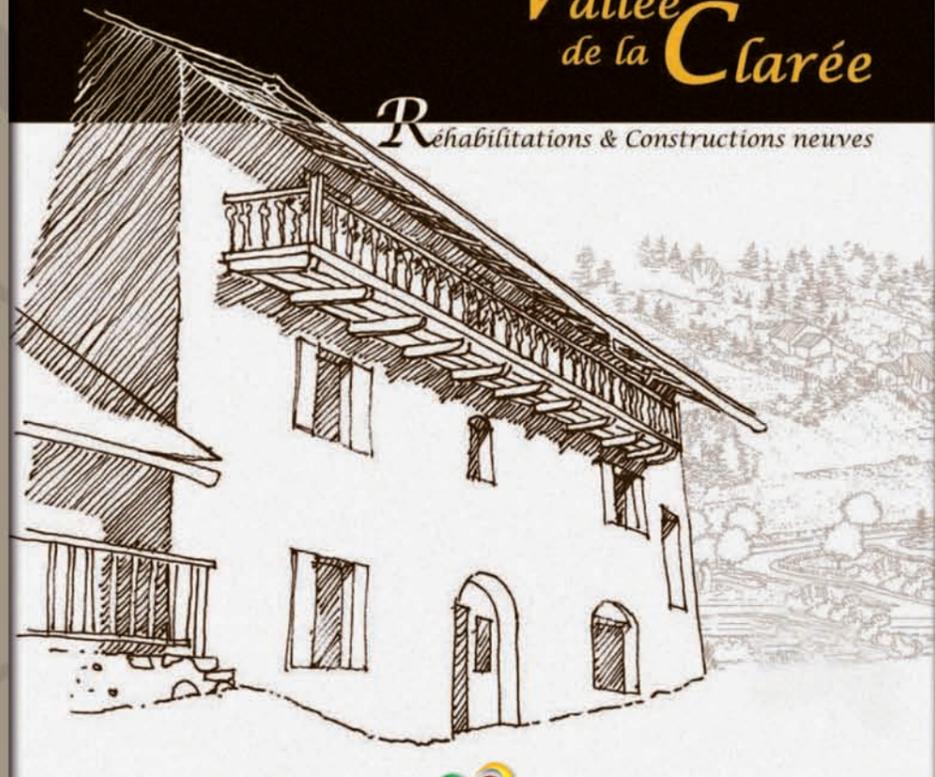


le Journal des 5 vallées



Guide architectural et paysager de la Vallée de la Clarée

Réhabilitations & Constructions neuves



Briançon - Cervières - La Grave - Le Monêtier les Bains - Montgenèvre - Névache - Puy Saint-André - Saint Chaffrey - La Salle les Alpes - Val des Prés - Villar d'Arène - Villard Saint Pancrace

Sommaire

... Collectivité

P 3 à 5 Présentation de nos élus :
les vice-présidents et les conseillers

... Dossier

P 6 à 8 Dossier Social : La politique de
la Petite Enfance et l'accompagnement

... Culture

P 9 Accueil des étudiants brésiliens
au C.E.A.B.

... Actualités

P 10 Les ordures ménagères
P 11 La Maison de la Justice & du Droit :
interview du Président

... Opération Grand Site

P 12 Le Guide Architectural et Paysager
P 13 Mieux appréhender la forêt

... Les Brèves

P 14 et 15

Edito



Chères amies,
Chers amis.

Voici le premier numéro de CCB Info, le journal de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Dès mon élection le 20 octobre dernier, j'ai souhaité que la Communauté de Communes du Briançonnais s'adresse à vous régulièrement par le biais de ce journal. Celui-ci vous parviendra une fois par trimestre et relatera les actions que mène notre communauté pour l'ensemble de ses habitants, sur ce vaste et magnifique territoire du Briançonnais.

Comme je m'y étais engagé, j'ai donné des délégations pleines et entières aux onze vice-présidents ainsi qu'à six conseillers communautaires, dans des domaines que nous avons arrêtés ensemble.

L'ensemble du personnel de la CCB, que j'ai réuni le 22 octobre, a été appelé à faire part de ses propositions pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers, propositions qui feront l'objet de décisions du Bureau des Maires ou du Conseil Communautaire. Le respect dû aux agents implique en retour, de leur part, un devoir de loyauté et de réserve envers la collectivité. Toujours concernant le personnel, j'ai réuni le Comité Technique Paritaire de la CCB le 8 décembre, assemblée jusqu'alors inexistante, bien qu'obligatoire.

Sur le terrain, avec le maire de Briançon et les services de l'Etat, nous avons visité récemment les différents tracés possibles pour le passage de la conduite d'assainissement en aval du Fontenil, afin de proposer une solution qui tienne à la fois compte des contraintes environnementales et technico-économiques, ce que nous ferons début 2010. Au cours du premier trimestre 2010, nous serons amenés à proposer un avenant à la convention de Délégation de Service Public (DSP) de l'assainissement, auquel je souhaite associer les représentants des usagers.

2010 verra la concrétisation de plusieurs dossiers : la pose de la première pierre du Centre d'Incendie et de Secours de Serre Chevalier au Monétier les Bains, projet qui était « dans les cartons » depuis plusieurs années ; le site de déchets du BTP de Clôt Jouffrey à Saint-Chaffrey ; la Maison de la Justice et du Droit ; la DSP de gestion du théâtre du Cadran. Enfin, la mise en service récente de la Crèche de la Guisane va nous permettre d'affiner nos besoins et nos moyens dans le domaine de l'accueil de la petite enfance.

Les vice-présidents et conseillers délégués de la CCB travaillent dès maintenant à des propositions d'amélioration des compétences, ainsi qu'à la création de nouvelles, que ce soit dans le domaine des transports, de la jeunesse, du traitement des déchets, du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), etc...

Mon principal vœu pour cette nouvelle année, est que tout ce que nous allons construire au sein de notre communauté puisse faciliter la vie quotidienne de chacun d'entre vous.

Alain Fardella

Président de la Communauté de Communes du Briançonnais



Alain FARDELLA - PRÉSIDENT

Présentation des élus



Gérard FROMM
Développement Economique
& Théâtre du Cadran



Guy HERMITTE
Coopération Transfrontalière
& Transport



Laurence FINE
Social, Petite Enfance,
Centre d'Enseignement Artistique
du Briançonnais



Pierre LEROY
Développement Durable,
Collecte & Valorisation
des Déchets Ménagers



Xavier CRET
Développement des Techniques
de l'Information
& de la Communication



Georges
POUCHOT ROUGE BLANC
OGS, Pays, Gestion des Cours d'Eau
Centre Funéraire



Thierry DUCURTIL
Services d'Incendie & de Secours
Fourrières, Abattoir



Jean-Pierre SEVREZ
Téléphonique de La Grave/La Meije



Henry RAOUX
Gestion des Déchetteries
& Coordination des Opérations entre
la CCB & les Communes membres



René SIESTRUNCK
Communication,
Pays d'Art & d'Histoire,
OGS & Filière Bois



Pierre BOUVIER
Schéma de Cohérence Territoriale,
Coordination et Programmation
du Logement Social,
ORIL

Briançon



Raymond CIRIO



Mohamed DJEFEAL



Maurice DUFOUR



Nicole GUERIN
Délégation à la Culture



Alain NICOLOSO



Eric PEYTHIEU



Marie-Hélène PONSART



Aurélie POYAU



Philippe SEZANNE



Catherine VALDENNAIRE

Cervièrès



Marc FAURE-BRAC

La Grave



Jean-Louis FAURE

La Salle les Alpes



Claudine FINE



Philippe MICHELON
Délégation à la Politique de la
Jeunesse & à la Prévention de la
Délinquance

Le Monétier les Bains



Roger GUGLIEMMETTI



Béatrice KOEKKOEK

Puy Saint André



Léa ROUX

Val des Près



Alain BLOCH TREFOUSSE

Nicole MATHONNET

Montgenèvre



Marc FORNESI

Névache



Corinne MEYER
Délégation
à l'Enseignement Artistique

Saint Chaffrey



Philippe STOCKLI
Délégation à la Communication



Philippe MARLACHER
Délégation
dans le Domaine des Budgets

Villard Saint Pancrace



Brigitte BOREL
Délégation à la Gestion
du Théâtre Le Cadran

Villar d'Arène



Christian BRÉMOND

La Politique de la Petite Enfance

Fête Nationale des Assistantes Maternelles

Une nouvelle rencontre au Relais Assistantes Maternelles.

La première édition de la fête nationale des Assistantes Maternelles a eu lieu le jeudi 19 novembre au Relais Assistantes Maternelles. Dix-huit d'entre elles ont honoré l'invitation avec plus de trente enfants de huit mois à deux ans et demi. Cet événement, orchestré par la responsable de la structure d'accueil de la Petite Enfance a remporté un franc succès.

Madame Ida Dovetta, présidente de l'Association des Assistantes maternelles du Briançonnais, bien que ne dépendant pas géographiquement de ce secteur, a participé à cette petite manifestation, qui favorise les échanges et complète le rôle de l'association.

Plusieurs ateliers d'activités avaient été organisés afin que petits et grands puissent profiter de cette matinée festive. Un espace moteur avait été créé pour les plus hardis, tandis que feutres et collages attendaient les plus grands autour d'une table.

Dans la salle ensoleillée et spacieuse, des jeux divers étaient proposés aux enfants et un tableau rassemblait différentes photos des séquences du R.A.M.

Du côté des Assistantes Maternelles, un jeu de Quiz avait été organisé. À chaque bonne réponse, des recettes simples et savoureuses à gagner pour les enfants!

Assistante maternelle depuis plus de quinze ans, Madame Marie Renée Albert a lu un hommage à toutes celles qui exercent ce métier de façon passionnée. Également vice-présidente de l'association, elle est reconnue comme l'une des mémoires de cette profession. Réputée pour son dynamisme et son expérience, elle n'hésite pas à transmettre son savoir-faire.

Des ateliers d'éveil sont proposés chaque mardi et jeudi matin permettant rencontres, échanges, partages et socialisation pour les enfants autant que pour les adultes.

Le Relais Assistantes maternelles est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement aussi bien pour les Assistantes maternelle que pour les parents. Ce relais joue un rôle aujourd'hui incontestable dans la politique de la Petite Enfance menée par la Communauté de Communes du Briançonnais. En effet, au-delà d'un simple lieu d'information, le R.A.M. favorise un rapprochement entre différents services comme les crèches, la P.M.I. et les associations. Il projette d'élaborer une charte de bonnes pratiques de la profession sous la forme d'un label de qualité dans l'accueil des jeunes enfants.

Le local administratif du R.A.M. est transféré au siège de la Communauté de Communes du Briançonnais, aux Cordeliers, 1 rue Aspirant Jan. Il reste ouvert tous les jours et joignable au 04 92 44 06 31. Quant aux deux ateliers d'éveils qui ont lieu les mardis et jeudis en matinée, ils seront organisés dans de nouveaux locaux, tel que la MJC ou la crèche du Lautaret.

Rappel

La Communauté de Communes du Briançonnais compte aujourd'hui trois crèches à son actif.

> Le Village Communautaire de la Petite Enfance d'une capacité de quatre-vingts places est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Située à proximité de la Grand' Boucle, elle bénéficie de vastes locaux permettant aux enfants de se répartir en petits groupes d'activités.

> La crèche du Lautaret a une capacité de douze places et accueille les enfants de six mois à quatre ans. La petitesse de cette structure permet une adaptation quasi sur mesure au rythme des enfants et un accueil très personnalisé. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h. Située boulevard du Lautaret, elle bénéficie d'un beau jardin extérieur.

> La crèche de la Guisane accueille les enfants dans un environnement plein de couleurs et de fantaisies. Cette crèche, située sur la commune de Saint Chaffrey, se trouve en plein cœur du site touristique de Serre-Chevalier et propose des modalités d'accueil particulièrement adaptées aux parents ayant des emplois saisonniers. D'une capacité de trente-neuf places, elle est ouverte toute l'année du lundi au vendredi et les week-ends pendant la saison touristique.



Le Père Noël sillonne les crèches...

En cette période de fin d'année très chargée pour le Père Noël, celui-ci prend le temps de rencontrer nos enfants dans les crèches.

Personnage central de cette fin d'année, le Père Noël poursuit ses visites dans le Briançonnais. On a pu l'apercevoir le 8 décembre à la crèche du Lautaret pour le spectacle de marionnettes proposé par la « Compagnie des galopins ». La représentation a été suivie du traditionnel goûter et de la distribution des cadeaux.

Le 15 décembre, c'est à la crèche du Village Communautaire de la Petite Enfance que le Père Noël s'est rendu en fin d'après-midi afin de distribuer cadeaux et friandises à tous ces enfants émerveillés. Câlins et sourires étaient au rendez-vous.

La crèche de la Guisane l'a quant à elle accueilli le 17 décembre. Devant autant d'enfants sages comme des images, le Père Noël n'a pu qu'offrir les joujoux remplissant sa hotte.

Un peu de rêve et de féerie pour nos petits bambins afin d'attendre le Grand Jour du 25 décembre.



Crèches : les nouveautés de l'année

La Communauté de Communes du Briançonnais renforce son action sur l'accueil de la Petite Enfance.

L'accueil de la Petite Enfance reste un cheval de bataille, une priorité pour la CCB. Chaque année, la Collectivité accentue ses opérations en faveur des enfants et de leurs familles au travers de travaux de réfection, de réaménagement ou de création de bâtiment avec un souci permanent de qualité et de service.

En cette fin d'année, Madame Laurence Fine, vice-présidente en charge de la Petite Enfance, accompagnée du président de la Communauté de Communes du Briançonnais, Monsieur Alain Fardella, s'est rendue dans les crèches afin d'évaluer les besoins de chaque structure.

Ainsi, depuis quelques années, on a pu noter, des travaux de réfection, de réaménagement ou de création de bâtiment avec un souci permanent de qualité et de service.

En septembre, les Farfadets et les Fripouilles, du Village Communautaire de la Petite Enfance de Briançon, ont pu découvrir leurs deux nouveaux espaces de jeux extérieurs. Cette seconde tranche d'aménagement, réalisée pendant la fermeture annuelle de la structure et concernant 170 m², a représenté un budget de 29 000 euros TTC.

L'ensemble des actions programmées et conduites par la collectivité montre son engagement quotidien au service des familles, notamment par l'accroissement du nombre de berceaux.

C'est pourquoi, après l'ouverture de la crèche de la Guisane en juin, une nouvelle structure a été prise en charge par la collectivité. Il s'agit de la crèche du Lautaret qui, depuis le 17 août, est gérée par la Communauté de Communes du Briançonnais.

Par ce biais, la collectivité compte aujourd'hui une capacité d'accueil de plus de cent trente enfants, permettant d'accueillir près de deux cents bambins, compte tenu de l'amplitude des horaires d'ouverture.

D'autres projets sont en cours de réflexion dans le Briançonnais et ceci afin de mener une politique familiale cohérente sur l'ensemble du territoire communautaire.

Pour améliorer le suivi de cette politique globale, la Communauté de Communes du Briançonnais a décidé de créer un poste de coordination de la Petite Enfance. Cette nouvelle fonction permettra d'améliorer la coordination interne aux établissements mais aura également un rôle de guichet unique pour les familles. Outre la gestion, avec les directrices de crèche, d'une liste d'attente commune, le coordinateur aura en charge de conseiller et soutenir les équipes existantes mais aussi de faciliter les rencontres entre structures en organisant des actions communes.

Auprès des familles, il favorisera l'information sur les propositions offertes par la collectivité et écoutera leurs demandes afin de pouvoir ajuster la politique d'accueil.

Une action menée au quotidien auprès des jeunes par Le Service Intercommunal de Prévention Spécialisée

Le Service de Prévention Spécialisée mène en toute discrétion des actions quotidiennes au sein de notre communauté. Une équipe jeune et dynamique se mobilise pour écouter et encadrer les adolescents aussi bien que les enfants et préadolescents vivant des situations familiales perturbées ou présentant des troubles du comportement.

Dossier SOCIAL

La présence d'une équipe sur le terrain permet d'identifier les lieux fréquentés par ces jeunes et d'établir une relation de confiance, de nouer un dialogue et de faciliter l'écoute. Les éducateurs peuvent ainsi identifier les dysfonctionnements, les manques et les besoins ressentis. Cette proximité permet de répondre aux attentes en créant des activités collectives comme des sorties éducatives, sportives, du soutien scolaire... L'aide à la scolarité devient ainsi un temps d'échange au cours duquel les enfants abordent leurs

Solidarité au foyer

En cette période hivernale, il est important de rappeler la nécessité du foyer de solidarité. Les plus démunis y trouveront un hébergement gratuit et un repas chaud qu'ils prépareront au côté des trois veilleurs qui se relaient pour les accueillir. Sur simple demande, ils pourront être reçus par la responsable au sein du Service de Prévention Spécialisée.

difficultés. Les camps et sorties leurs permettent de partir en vacances et de s'éloigner du milieu familial. Par ce biais, les enfants, adolescents et jeunes adultes apprennent à accepter les règles, à apprendre le goût de l'effort et de la réussite et à développer entre eux une solidarité.

Si l'apprentissage du groupe est important, le soutien et l'écoute personnalisée ne sont pas délaissés pour autant. Les jeunes s'impliquent également dans l'élaboration de projets individuels qu'ils soient professionnels, scolaires, sportifs ou culturels. Chaque projet fait l'objet d'une évaluation régulière permettant à chacun d'être accompagné dans ses démarches.

Cet appui ne serait pas complet sans une approche en parallèle des familles, particulièrement celles ayant des difficultés d'insertion sociale. Un travail d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation est mené pour soutenir la structure familiale. Elles peuvent trouver auprès du centre un soutien à la parentalité, une aide à l'intégration dans la vie de quartiers, villages ou au sein d'associations afin de sortir de leur isolement. De nombreuses actions sont également mises en place en faveur de ces familles. Elles peuvent se retrouver à l'occasion d'ateliers d'échanges, de sorties ou de soirées. Cela permet également de recréer des liens en favorisant un contexte familial propice à l'échange. À travers le jeu et le divertissement parents et enfants reprennent le dialogue.

Ce que l'on connaît moins

Le Service de Prévention Spécialisée conserve une démarche active « en allant vers » la population tout en respectant l'anonymat et la libre adhésion.

Toute l'équipe reste attentive et ouverte au dialogue.

Ce foyer est accessible à toute personne majeure, homme ou femme et sous conditions pour les mineurs. Cet hébergement d'urgence est ouvert depuis le 1er octobre et jusqu'au 30 avril de 19h à 7h30 le matin.

Le Président, Alain Fardella, accompagné de Laurence Fine, vice-présidente et Philippe Michelon, conseiller communautaire, a rendu visite aux occupants lors des soirées de réveillons des 24 et 31 décembre.



Son travail s'inscrit dans une dimension de complémentarité vis-à-vis d'autres services ou associations du territoire tels que les écoles, collèges et lycées, services de justice, police et gendarmerie, le Conseil Général et la CAF, MJC centre social, aussi bien qu'auprès d'associations sportives et culturelles. Ce service devant s'ajuster au plus près de la réalité le terrain doit être souple, réactif et à l'écoute.

Le Service de Prévention Spécialisée est placé sous l'autorité administrative de la Communauté de Communes du Briançonnais et sous l'autorité politique du Conseil Général dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Par ce biais, ce service spécialisé applique les directives fixées par la politique nationale. Ainsi son action éducative vise à prévenir la marginalisation, à accroître l'insertion et la promotion sociale des jeunes et des familles en difficulté.

Le Service de Prévention Spécialisée est ouvert tous les jours (du lundi au vendredi) et en soirée pour les jeunes adultes. Pour plus d'information veuillez contacter le 04 92 20 58 88. HLM Les Crots - Bât. F1 Avenue René Froger 05100 Briançon

Ils ont ainsi transmis leurs vœux chaleureux aux habitants du foyer.

Le Foyer Solidarité, situé Avenue Jean Moulin, peut accueillir des personnes accompagnées de leurs chiens grâce à la mise en place de niches devant le bâtiment.

Une permanence téléphonique existe jour et nuit : Soir 04 92 24 80 37 et journée 04 92 20 58 88.

Briançon-Fortaleza : un échange en musique

Le Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais accueille pour la troisième édition des étudiants brésiliens.

Mercredi 25 novembre 2009, le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais et le directeur du CEAB ont reçu officiellement quatre jeunes étudiants brésiliens.

Issus de l'Etat de Ceara, dont la capitale Fortaleza, la quatrième ville du Brésil, compte plus de 2 millions d'habitants, ces quatre lauréats ont été sélectionnés parmi vingt-cinq candidats. Chaque année, Monsieur Lima de Albuquerque, professeur de violoncelle, se rend au Brésil pour effectuer des présélections. Ce n'est qu'après une audition filmée et plusieurs entretiens permettant d'examiner leur motivation que le choix définitif a été effectué. Âgés de 18 à 21 ans, Gustavo, Rondinelly, Rodrigo et Athylla ont réalisé un premier pas vers leur rêve et sont venus étudier pendant un an la musique et ce de manière intensive.

La prise en charge extérieure leur permet de se consacrer à temps plein à leurs études musicales et d'obtenir, en fin de cycle, le Certificat d'Etude Musicale (C.E.M.), le diplôme leur ouvrant les portes d'un parcours pré-professionnel.

Fréquemment issus de milieux modestes, ces jeunes artistes sont souvent autodidactes et doivent avoir de deux à quatre ans de pratique d'un instrument. Réussir ce concours et consacrer un an à leur passion leur permet de retourner dans leur pays en tant qu'artiste à part entière. Ils pourront ainsi obtenir des bourses pour finir leurs études supérieures et pourront, par exemple, accéder à un poste d'enseignant. Cette formation est pour eux un véritable tremplin. Depuis le début de cette aventure, trois étudiants sont restés en France pour continuer leurs études dans des conservatoires nationaux. Cet échange d'une grande richesse culturelle est aussi une belle aventure humaine. Pour l'établissement, les professeurs et les élèves, ces rencontres sont une leçon et apportent une grande motivation au sein du C.E.A.B.

Cette opération débutée en septembre 2006 repose en grande partie sur le bénévolat et la solidarité. Ainsi, les familles d'accueil et d'autres partenaires apportent un soutien indispensable à ces jeunes expatriés qui bénéficient également de cours de français. En 2010, quatre professeurs du Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais ont été invités par le gouvernement de l'Etat de Ceara pour donner des concerts au sein de l'orchestre de chambre de l'Etat. Basés à Fortaleza, quatrième ville du pays, ils devraient rayonner et dispenser des cours en « classe de maître » sur tout le territoire de l'Etat de Ceara.

La Collectivité et l'Etat brésilien, conscients de l'importance de ce projet, investissent beaucoup dans le développement et la pérennisation de cet échange.

Concerts & manifestations du Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais (C.E.A.B.)

JANVIER 2010

- VENDREDI 15 JANVIER - BRIANÇON 19H30 - EGLISE St.CATHERINE "La musique et les mots" Concert au profit du Secours Catholique
- MARDI 19 JANVIER 2010 - BRIANÇON 19H15 AU CENTRE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DU BRIANÇONNAIS Soirée flûte par les élèves de la classe d'Alain Daboncourt
- MARDI 26 JANVIER 2010 - VILLARD St PANCRACE 19H - SALLE St. PAUL Soirée cor et cor des Alpes par les élèves de la classe d'Olivier Brisville
- MERCREDI 27 JANVIER 2010 - BRIANÇON 15H00 - ETOILE DES NEIGES Après-midi Danse par les élèves de la classe de Sophie Kremer
- VENDREDI 29 JANVIER 2010 - BRIANÇON 19H00 - EGLISE St CATHERINE Concert de l'Orchestre de Chambre du CEAB au profit de la paroisse de Briançon

FÉVRIER 2010

- LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2010 - BRIANÇON 18H30 - AU CENTRE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DU BRIANÇONNAIS Audition toutes disciplines par les élèves du C.E.A.B.
- MARDI 2 FÉVRIER 2010 - St. CHAFFREY 18H30 SALLE DU SERRE D'AIGLE Soirée Musique de Chambre Direction : Corinne Thiervoz
- JEUDI 4 FÉVRIER 2010 - VILLARD St. PANCRACE 18H30 -SALLE St. PAUL Soirée Saxophone par les élèves de la classe de Damien Gaume

SEMAINE CHOPIN

- MARDI 23 FÉVRIER ET JEUDI 25 FÉVRIER 2010 - BRIANÇON 19H00 - AU CENTRE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DU BRIANÇONNAIS
- VENDREDI 26 FÉVRIER 2010 - St CHAFFREY 20H00 - SALLE DU SERRE D'AIGLE CONCERT DE CLÔTURE
- MERCREDI 24 FÉVRIER 2010 - MONTGENÈVRE 21H MAISON DU VILLAGE Soirée Théâtre
- JEUDI 25 FÉVRIER 2010 - St. CHAFFREY 21H - Le SERRE D'AIGLE Soirée Théâtre

MARS 2010

- MARDI 2 MARS 2010 - MONTGENÈVRE 18H30 - MAISON DU VILLAGE Soirée clarinette et piano par les élèves des classes de Christine Orcel et Claire Foucher
- JEUDI 4 MARS 2010 - BRIANÇON EGLISE St CATHERINE Concert par la Chorale « A croche Coeur » pour la Virée Blanche Direction : Véronique Pons
- VENDREDI 5 MARS 2010 - St. CHAFFREY 19H SALLE DU SERRE D'AIGLE Concert Musique de Chambre
- MARDI 9 MARS 2010 - Le MONÉTIER LES BAINS 19H00 MUSEE D'ART SACRÉ Musique traditionnelle par les élèves de la classe d'Irmine Chaumont
- MERCREDI 10 MARS 2010 VILLARD St. PANCRACE 18H30 - SALLE St. PAUL Soirée Cuivres par les élèves de la classe de François Acoulon

- VENDREDI 12 MARS 2010 - BRIANÇON 18H00 AU CENTRE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DU BRIANÇONNAIS Soirée Violoncelle par les élèves de la classe de Fernando Lima
- SAMEDI 13 MARS 2010 - BRIANÇON 17H00 - Le Bois de l'Ours Concert Musique de Chambre
- MERCREDI 17 MARS 2010 - BRIANÇON 18H30 AU CENTRE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DU BRIANÇONNAIS Soirée Piano par les élèves de la classe de Michel Lestchiner
- SAMEDI 20 MARS 2010 - BRIANÇON 18H30 - EGLISE St. CATHERINE Concert des ensembles de violoncelles par les élèves de la classe de Fernando Lima
- SAMEDI 20 MARS 2010 - CLAVIÈRE (ITALIE) 15H00 CONCERT COR DES ALPES ET MUSIQUE TRADITIONNELLE par les élèves des classes d'Irmine Chaumont et Olivier Brisville
- MARDI 23 MARS 2010 - Le MONÉTIER LES BAINS 19H00 - Le DÔME Soirée Cor d'Harmonie et Cor des Alpes par les élèves de la classe d'Olivier Brisville
- SAMEDI 27 MARS 2010 - BRIANÇON 15H00 - CENTRE MONTJOY Concert par les ensembles de saxophones. Direction : Damien Gaume
- LUNDI 29 MARS 2010 - MONTGENÈVRE 19H15 - MAISON DU VILLAGE Concert par l'Orchestre de Chambre du Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais Direction : Jean-Jacques Flament
- MARDI 30 MARS 2010 - BRIANÇON 18H00 - Le VIEUX COLOMBIER Soirée Guitare par les élèves de la classe de Jean-François Philippeau

Culture Accueil des étudiants brésiliens au C.E.A.B.



Cendres chaudes : attention incendie !

- Depuis toujours de nombreux équipements de collecte ont été incendiés du fait de la négligence de certains usagers qui déposaient (et déposent parfois encore), dans les bacs roulants, des cendres chaudes susceptibles de les faire fondre. Malheureusement, aujourd'hui encore, de lourds équipements de collecte « partent en fumée ».

Tout le territoire est concerné, sur la commune de Montgenèvre, c'est un abri conteneur qui avait pris feu. Sur Briançon comme sur Le Monétier les Bains, un ensemble de dispositifs semi-enterrés pour le tri sélectif des déchets ainsi que le panneau d'information qui l'accompagnait ont été incendiés. Afin d'éviter de tels dégâts, il suffit de laisser refroidir les cendres et de les placer dans un sac étanche avant de les déposer dans un container de collecte.

Cette énumération d'incidents ne recense pas les innombrables dégradations de biens publics tels que : les tags ou encore les bacs renversés dans les rivières. L'incivisme de certains individus ou la simple négligence, pénalise d'autant « l'usager-contribuable » qui supporte, in fine, les réparations et les investissements consécutifs aux dégâts.

Soyons vigilants ensemble !



Droit Maison de la Justice & du Droit



Une nouvelle compétence de la Communauté de Communes, un nouveau service rendu à la population Entretien avec A. Fardella, Président de la CCB

CCB Info : Pourquoi une Maison de la Justice et du Droit (MJD) à Briançon

A. Fardella :

Depuis la décision du Ministère de la Justice de supprimer le tribunal de Briançon au premier janvier 2010, il y a un vide judiciaire à Briançon. Toutes les structures de cette administration se trouvent à Gap. Et c'est à Gap que doivent se rendre tous ceux qui ont à faire avec le Ministère de la Justice, qu'il s'agisse de contentieux ou d'autres opérations nécessaires à la vie commune.

CCB Info : La Communauté de communes se substitue d'une certaine manière à l'Etat ?

A. Fardella :

On peut le regretter, mais on se substitue à l'Etat qui a proposé la création d'une Maison de la Justice et du Droit, dans le cas où un bassin de population de plus de 15 000 habitants se trouvait à plus de 50 km d'une juridiction. C'est dans ce cadre que Briançon a été "retenu". Nous sommes à près de 100 km de Gap et le pays du Grand Briançonnais compte près de 35 000 habitants.

CCB Info : Cette maison ne rendra pas les mêmes services qu'un tribunal.

A. Fardella :

Non, c'est un lieu de justice comprenant un point d'accueil pour les justiciables, en lien avec le Tribunal de grande instance de Gap, un accès au service public de la justice par un "point contact visio public" (pour suivre l'évolution d'un contentieux, par exemple), et une borne multiservice en lien avec le Conseil Général qui a la compétence "Protection de la jeunesse". La MJD assurera aussi des audiences foraines tenues par le juge d'application des peines, celui des enfants et celui des tutelles pour traiter les contentieux des personnes. Elle accueillera aussi tous les acteurs de la filière judiciaire, du délégué du procureur aux associations, en passant par le médiateur, les avocats, les huissiers. L'ensemble doit faciliter le déroulement de la chaîne pénale, en évitant les déplacements répétés à Gap.

CCB Info : LA MJD, où et quand ?

A. Fardella :

Elle sera installée dans les locaux actuellement occupés par le service urbanisme de la ville de Briançon, plus connus sous le nom d'"ancienne Caisse d'épargne", avenue de la République, soit 200 m² qui vont être aménagés en prenant en compte les nécessités de confidentialité et de sécurité. L'ouverture au public devrait avoir lieu à la mi-2010. La CCB aura en charge le montant des loyers, que nous espérons partager avec le plus grand nombre de communautés de communes et de communes. Le personnel est pris en charge par la Chancellerie, soit deux fonctionnaires et un agent recruté par le Conseil départemental de l'accès au Droit. L'aménagement est pris en charge à 80% par l'Etat ainsi que le matériel. Le coût pour la Communauté s'élèvera à 30 000 €. Cette nouvelle compétence de la Communauté de communes, on ne l'a pas prise de gaité de cœur, mais il nous a paru anormal d'obliger les Briançonnais à de longs déplacements. C'est pour cette raison que le Conseil communautaire a délibéré pour conserver ce qui pouvait l'être du service public de la Justice.

BORNES A VETEMENTS

Textile : La récup des chutes

Des bornes à vêtements ont été installées sur le territoire de la Communauté de Communes. Mais plus que des vêtements, il s'agit de récolter toute sorte de textile, vêtements, linge de maison et même chaussures... La seule condition est qu'ils soient mis en sac plastique fermé.

Conventionnée par la Collectivité, l'association « les fils d'Ariane » s'occupe de la collecte et de la revalorisation des textiles. Après tri, une partie est remise en vente sur le marché de l'occasion tandis que le reste sera valorisé en chiffons ou transformé.

Cette collecte répond à deux intérêts : l'un écologique, l'autre social. Elle évite la mise en décharge de biens que l'on sait revaloriser et permet à cette association de récolter des fonds servant à la réinsertion des jeunes et des chômeurs de longue durée.

Suivons le fil ...

Actualités sur la collecte des déchets

NOUVEAUX COMPOSTEURS ET LES BIENFAITS DU COMPOSTAGE...

Le compostage : un geste citoyen pour l'environnement

La préservation de l'environnement est une question aujourd'hui essentielle et permanente dans toute action politique étatique ou territoriale. Ce sujet incontournable, se trouvant sur toutes les lèvres, impacte aussi les choix de notre collectivité.

C'est donc à la fois par souci de préserver l'environnement mais aussi grâce à une volonté de réduire et de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers que la Communauté de Communes du Briançonnais veille à mettre en œuvre tous les procédés permettant la réduction du volume des déchets à traiter.

Ainsi depuis 2007, la collectivité a mis à la disposition de la population 600 composteurs à un prix réduit pour promouvoir le compostage individuel.

L'intérêt du compostage individuel ?

Près de 30% des déchets ménagers sont compostables. Ce procédé permet d'obtenir un fertilisant d'excellente qualité, 100% naturel et son utilisation limite la consommation d'engrais, de pesticides et d'eau.

Le compostage est l'un des modes de valorisation des déchets organiques les plus intéressants d'un point de vue écologique et technique.

D'autre part, valoriser les déchets ménagers à la source de production permet de réduire les quantités à transporter et à traiter et par conséquent une diminution des coûts.

La Communauté de Communes du Briançonnais continue et accentue son effort dans ce domaine en proposant de nouveaux composteurs à prix réduit (23 euros).

Pour toute information concernant le compostage et le tri des déchets, l'ambassadeur du tri de la Communauté de Communes du Briançonnais se tient à votre disposition afin de vous aider dans votre démarche éco citoyenne.



Opération Grand Site



Le Guide architectural et paysager de la Vallée de la Clarée :

Sensibiliser et promouvoir le respect de l'identité architecturale locale.

L'architecture traditionnelle de la Vallée de la Clarée est issue de savoir-faire locaux, transmis de génération en génération. Ses caractéristiques résultent de l'usage de techniques de construction locales, adaptées aux conditions géographiques et climatiques. Outre les techniques, l'emploi de matériaux trouvés sur place permet également l'intégration des constructions dans leur environnement. De nos jours, les constructions, suivant une logique économique, se simplifient et se standardisent au point de perdre les spécificités propres de ce territoire. Afin de préserver un cadre de vie et de conserver une identité architecturale propre à la Vallée de la Clarée, la Communauté de Communes du Briançonnais vient d'éditer, dans le cadre de l'Opération Grand Site, « Le Guide architectural et paysager de la Vallée de la Clarée ».

À travers ce Guide, il s'agit de connaître et faire connaître les particularités architecturales traditionnelles et leurs critères d'intégration dans l'environnement. Créé non pour établir une obligation mais bien pour sensibiliser et conseiller, ce guide, illustré de nombreuses planches, a une vocation pédagogique. Il se décline en trois parties : le bâti, les aménagements extérieurs, sans oublier le répertoire des contacts délivrant tous les renseignements administratifs et les aides financières.

La première partie expose les caractéristiques architecturales liées à l'implantation, aux formes et proportions, aborde la simplicité et la sobriété des toitures, façades, balcons et cadrons solaires, etc. Viennent ensuite les aménagements extérieurs avec notamment une présentation des arbres et arbustes de la vallée, des idées pour délimiter les propriétés, le traitement des accès...

La dernière partie délivre toutes informations et contacts nécessaires. Ce document, répertoriant connaissances et conseils, a été souhaité par l'ensemble des élus. Répondant également à la demande des socioprofessionnels et de la population, il illustre une volonté d'agir sur les évolutions architecturales et paysagères du Site Classé. Cette politique volontariste de préservation ne peut véritablement prendre toute sa dimension qu'en accompagnant les propriétaires dans la rénovation du bâti ancien dont ils ont la charge mais aussi dans la création de nouvelles constructions.

La Communauté de Communes du Briançonnais épaulée par les Communes concernées diffusera largement cet ouvrage afin de préserver l'identité des villages, d'encourager et de soutenir les initiatives permettant de développer la mise en valeur de la Vallée de la Clarée. En s'appropriant les spécificités, il devient incontournable de préserver ce patrimoine.

S'il est évident que l'impact est important au niveau du tourisme, la préservation des villages offrant un paysage architectural authentique et bien entretenu, présente également de nombreux attraits pour les habitants eux-mêmes.

Une présentation du Guide Architectural et Paysager de la Vallée de la Clarée s'est déroulée le 22 décembre dernier à la Salle Polyvalente de Névache. À cette occasion, des exemplaires ont été mis à la disposition du public.

Le Guide Architectural et Paysager est disponible par téléchargement sur le site de la Communauté de Communes du Briançonnais : www.ccbrianconnais.fr

Journée sur le Grand Site pour mieux appréhender la forêt

Vers l'élaboration d'un Guide de bonnes pratiques de la gestion forestière dans un Grand Site

Le 17 septembre, un atelier portant sur la « Gestion forestière dans un Grand Site » a réuni, dans la vallée de la Clarée, une vingtaine de participants. Venu de toute la France et d'Italie, ils ont pu faire le point sur l'approche forestière d'un Grand Site.

Les acteurs locaux de la filière bois comme des exploitants forestiers, des scieurs, des agents du Centre Régional de la Propriété Forestière, ainsi que les administrations concernées étaient rassemblés.

Cet atelier d'échange était co-organisé par le Réseau des Grands Sites de France, l'Office National des Forêts, et la Communauté de Communes du Briançonnais qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'Opération Grand Site de la Vallée de la Clarée et de la Vallée Etroite.

La première partie de la journée consacrée à l'application de la réglementation dans le grand site a permis d'aborder les articulations entre les orientations régionales, les schémas régionaux d'aménagement et les plans de gestion communaux.

Les visites de terrains ont donné aux participants la possibilité d'appréhender concrètement la multifonctionnalité de la forêt et ses nombreux enjeux. Parmi ceux-ci, il faut noter le rôle économique de l'exploitation forestière, publique ou privée, et le caractère ludique des balades du public dans cet environnement. La forêt du grand Site de la vallée de la Clarée a en outre une grande importance environnementale notamment avec le projet Natura 2000 qui tient à préserver et maintenir l'habitat naturel et la biodiversité. Ce déplacement a également permis de constater que le paysage forestier évolue. En effet, la diminution de l'activité agricole a changé le visage de nos forêts en permettant l'augmentation de la surface boisée.

La rencontre avec Emile Roman, exploitant forestier et scieur à Val-des-Prés a été un moment fort de cette journée. Ce professionnel du bois, ardent défenseur de la Clarée et de ses ressources forestières, a su démontrer que le maintien de l'activité d'une petite scierie et l'exploitation de bois locaux était toujours possible dans le contexte actuel. En effet, bien souvent, les charpentiers, menuisiers ou ébénistes préfèrent du sapin ou de l'épicéa moins cher et plus facile à travailler que le mélèze de montagne.

Enfin, la présentation de la Charte Forestière du Territoire du Pays Grand Briançonnais a apporté un éclairage plus large sur d'importantes démarches entreprises, au niveau de l'orientation et du programme d'actions, à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras depuis plus de deux ans.

Riche d'enseignements, la journée s'est conclue sur la nécessité de réaliser un « Guide de bonnes pratiques forestières dans le Grand Site ». Ce document, véritable schéma local de gestion forestière, visera à enrichir et préciser les pratiques actuelles en prenant en compte l'ensemble des enjeux du site classé de la Vallée de la Clarée et de la Vallée Etroite.

Sa réalisation débutera prochainement pour une publication fin 2010.



Les Brèves



Nouvelle zone d'activité de Pont La Lame

La Communauté de Communes du Briançonnais a réalisé l'aménagement d'une Zone d'Activités d'Intérêt Communautaire au lieu-dit « Pont La Lame » sur la commune de Puy Saint-André. La première vente des terrains a eu lieu le 22 décembre. Une superficie de quatre hectares, découpée en treize lots de 450 à 8 000 m², est proposée aux entreprises et artisans souhaitant se développer dans une zone adaptée à leurs besoins.

La création d'une nouvelle zone permet de pérenniser l'activité existante au niveau de l'espace communautaire mais aussi de la développer en accueillant de nouvelles entreprises. L'intégration paysagère prévue est particulièrement soignée avec un nombre important de végétaux plantés. Les trois quarts des espaces verts ont été réalisés avant l'hiver afin de rendre le site accueillant dès le printemps. D'autres ventes se sont réalisées en janvier. Quatre promesses de ventes ont été signées avec une échéance au 31 mars 2010. Le premier bâtiment devrait sortir de terre vers le mois de juin 2010.

Nouveauté : une plaquette pour l'assainissement non collectif

Dans le cadre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, la Communauté de Communes du Briançonnais a l'obligation de mettre en place un service d'assainissement non collectif avant le 31 décembre 2012.

La collectivité se doit de réaliser le diagnostic de toutes les installations autonomes non raccordées au réseau et à cet effet, elle a mandaté la société spécialisée COMES.

En parallèle, la collectivité a établi une plaquette explicative ainsi qu'un carnet d'entretien, contenant la réglementation, à destination des particuliers détenteurs de ces équipements. Un règlement de service sera également mis à disposition.

Trois redevances devront être mises en place :

- La première pour le **contrôle de la conception et la réalisation** au moment du dépôt de permis de construire ou lors de travaux de mise en place des équipements.

- La seconde dans le cadre d'un **diagnostic** pour les installations existantes n'ayant pas fait l'objet d'un contrôle de conception et réalisation.
- La troisième, enfin, pour un **contrôle de bon fonctionnement** sur toutes les installations. Il sera effectué tous les quatre ans.

Dès le printemps et au cours des deux prochaines années, un technicien se présentera au domicile des personnes concernées afin de réaliser le diagnostic des installations existantes.

Une réunion publique sera organisée au cours du second trimestre 2010 pour présenter cette documentation, les obligations financières et la réglementation.

Développement Durable : Station d'épuration & énergie solaire

Une étude de faisabilité a été lancée par la Communauté de Communes du Briançonnais concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la station d'épuration (STEP) Pur'Alpes, située à Briançon.

En effet, l'emplacement et l'orientation de la STEP représentent un gisement solaire important. Deux projets sont en cours d'étude. Le rajout de 20 kg par m² sur la toiture nécessite une étude sur la résistance de la charpente. Le premier programme analyse la possibilité d'intégrer les panneaux en toiture, le second relève d'un système de superposition des panneaux sur le toit existant. De 765 m² à 815 m² de toiture, selon le projet, ce programme représenterait la plus grande surface de panneaux photovoltaïques du nord du département. De façon plus parlante, la production électrique correspondrait à la consommation annuelle de quarante foyers (hors chauffage électrique).

En utilisant cette énergie solaire, le bilan carbone serait réduit de dix tonnes par an, soit l'équivalent de quatre voitures roulant 17 000 km/an.

Les investissements, estimés entre 535 000 et 575 000 euros hors taxe, sont importants mais l'engagement de la Région à hauteur de 126 000 euros serait une aide précieuse. Cette subvention représentant un peu plus de 20% permettrait de réduire le temps de retour sur investissement de façon non négligeable.

L'Agenda des Communes

Altitude Jazz Festival du 27 janvier au 13 février 2010

- **Mercredi 27 janvier – 20h30**
Ouverture du festival - Casino Barrière – Briançon
 - **Jedi 28 janvier – 20h30**
Uri Caine - Théâtre Le Cadran – Briançon
 - **Vendredi 29 janvier – 20h30**
Dizzylez 4 – Espace Babylone – Briançon
 - **Samedi 30 janvier – 20h30**
La Mecanica Loca – Salle du Dôme
Le Monétier-les-bains
 - **Mardi 2 février – 20h30**
Baptiste Trotignon Trio – Théâtre Le Cadran – Briançon
 - **Vendredi 5 février – 20h30**
Kora Jazz Trio – Théâtre Le Cadran – Briançon
 - **Samedi 6 février – 20h30**
Soirée OF du IN – Salle St Paul – Villard St Pancrace
 - **Mardi 9 février – 20h30**
Jerry Bergonzi Quartet – Casino Barrière – Briançon
 - **Jedi 11 février – 20h30**
Sangoma Everett & Jean Toussaint Quartet
Serre d'Aigle – Chantemerle
 - **Vendredi 12 février – 20h30**
Mina Agossi Trio – Salle de la Montagne – Montgenèvre
 - **Samedi 13 février – 20h30**
Concert de clôture Michigan Jazz Quintet
Casino Barrière – Briançon
- Toutes les infos sur www.altitudejazz.com

MJC-Centre Social du Briançonnais

35, rue Pasteur - 05100 Briançon
Ligne Directe : 04 92 21 09 32
Standard : 04 92 21 25 76
Fax : 04 92 21 01 66 - mjc.babylone@wanadoo.fr

- **Du 13 au 20 février :**
Résidence Ski-Music. Espace Babylone.
Rencontres, animations, concerts, soirées.
- **Mercredi 17 février, 20h00**
Résidence Ski-Music – Concert. Salle du Dôme - Le Monétier-Les-Bains.
- **Vendredi 26 février - 17h30** - Spectacle de conte
- **Vendredi 26 février - 17h00** - La Locale : ski-joering, démo, contest, feux d'artifice, soupe à l'oignon... Pré-Chabert - Le Monétier-les-Bains
- **Vendredi 26 février – 19h30 :**
La Local : concert gratuit avec No Way, The Pretty Striped Ties, Lunch (13), The Cheerleaders (13) Salle Le Dôme : Monétier-les-Bains.
- **Vendredi 26 mars – 17h30** : Spectacle de conte

BRIANÇON

- **Exposition d'art contemporain**
Place d'Arme jusqu'au 7 mars 2010 – ouvert tous les jours de 15h à 18h sauf mardi
- **Vendredi 29 janvier, en soirée 20H30/21H00**
Passage du Rallye Monte-Carlo Historique. Point de contrôle des 120 véhicules historiques partis de Turin.

- **Du 4 au 7 février :**
Glisse Attitude Festival Champ de mars.
Démonstrations, animations "La Glisse dans tous ses états" ...
Contact : Olivier Jezequel 06.73.74.86.27
- **Du 14 au 21 février :** « Les Sœurs Bacane libèrent l'Humanimal »
spectacle au Casino Barrière
- **Lundi 15 février :** Tournée Eclats de Neige de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Vendredi 5 mars :** Spectacle pour enfants « Le Petit Cabaret »
17H30 – Casino Barrière.
Renseignements Office de Tourisme 04.92.21.08.50

LA GRAVE & VILLAR D'ARÈNE

- **Samedi 23 janvier & Dimanche 24 janvier**
5^{ème} rendez-vous Nordique à Villard d'Arène
- **Vendredi 5 février au Dimanche 7 février**
5^{ème} rendez-vous de la raquette
- **Mercredi 24 février**
Festinordic
- **Lundi 8 mars au mercredi 10 mars**
Mondial du Monoski
- **Dimanche 14 mars**
3^{ème} Grand Prix « du pays de la Meije »
- **Mercredi 31 mars au vendredi 2 avril**
22^{ème} Derby de la Meije – Course le vendredi 2 avril

VALLÉE DE LA CLARÉE

NÉVACHE, VAL DES PRÈS & MONTGENÈVRE

- **Dimanche 24 janvier** - Neige pour tous
 - **Samedi 30 janvier**, au Rosier - Soirée Pleine Lune
Balade au clair de lune + Concert de jazz dans le cadre « Altitude jazz festival »
 - **Mardi 9 février**, à Montgenèvre - Les Nocturnes Nordiques : Ronde au clair de lune
 - **Mardi 16 février**, aux Alberts - Les Nocturnes Nordiques : la Mi-ton
 - **Dimanche 21 février** « 3^{ème} marathon de la Clarée »
www.marathondelaclaree.org - Tél. : 06 21 77 63 19
 - **Mardi 23 février**, au Rosier - Les Nocturnes Nordiques : la Rouda Dou Pra
 - **Jedi 25 février**, au Rosier - Soirée Pleine Lune Balade au clair de lune + Concert
Descente aux flambeaux
 - **Mardi 2 mars**, à Névalche - Les Nocturnes Nordiques : La Marcia Courta
- Renseignements au Service Tourisme de Val-des-Près
04 92 21 38 19
tourismevaldespres@orange.fr – www.claree.fr

Animations organisées par l'Association Autour du Livre et la Bibliothèque municipale :

- **En février :** Les bébés lecteurs
- **En février :** Film d'animation pour enfants
Renseignements à la Mairie de Val-des-Près
04 92 21 06 16

SERRE CHEVALIER VALLÉE SAINT CHAFFREY, LA SALLE LES ALPES, LE MONÉTIER LES BAINS

- **Du 18 au 22 janvier :** Ski Mix
- **Samedi 23 janvier et Dimanche 24 janvier**
Epreuves de snowboard (boardercross et slopestyle)
- **Samedi 6 février :** Trophée des Glaces (circuit de glace)
- **Dimanche 7 février :**
Grand Prix de Serre-Che (ski de fond)
- **Dimanche 10 février :** CRJ Poussins (combi-race)
- **Mercredi 17 février :**
Les Lumières de la Vie (descente aux flambeaux)
- **Samedi 27 février :** CRJ Minimes (géant)
- **Dimanche 28 février :** La Casset Lopet (ski de fond)
- **Du 8 au 12 mars :** Festival Offenbach
- **Du 15 au 20 mars :** Théâtrofolies
- **Samedi 13 mars :** Epreuves de ski Freestyle
- **Samedi 20 mars et dimanche 21 mars :**
Nordique Challenge
- **Dimanche 28 mars :** Derby de Serre-Che
- **Du 3 au 5 avril 2010 :**
Festival Roman Policier « Plume de Glace »

VILLARD SAINT PANCRACE

- **Pendant les vacances de Février :**
Exposition temporaire au Centre Montagne
- **Dimanche 14 février :**
Grand Prix des mines Ski de fond
- **Mardi 16 février :** Carnaval de la Glisse : Parcours ludique à skis. Déguisement conseillé mais non obligatoire. Ouvert à tous, petits et grands. Gratuit. Matériel fourni. Crêpes





le Journal des 5 vallées



*Le Président,
Alain FARDELLA,*

*Les Vice-Présidents,
Gérard FROMM, Guy HERMITTE, Laurence FINE,
Pierre LEROY, Xavier CRET,
Gorges POUCHOT ROUGE BLANC, Thierry DUCURTIL,
Jean-Pierre SEVREZ, Henry RAOUX,
René SIESTRUNCK, Pierre BOUVIER,*

*Les Conseillers Communautaires
& l'ensemble du personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais*

*sont heureux de vous présenter
leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2010*

Directeur de publication : Alain Fardella

Comité de Rédaction : René Siestrunck, Philippe Stockli, Gaëlle Pace et Commission Communication et Culture

Maquette : Studio Graphique Esqui'ss : 04 92 24 21 34

Crédits photos & illustrations : CCB, Esqui'ss, Mairie de Val des Prés, Agence La Ligne, Agissons Ensemble pour Briançon - Impression : Rêv'imprim
Imprimé sur papier recyclé - Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-5950 - Imprimé à 9 500 exemplaires